



Monsieur CHABANEL
Direction Maintenance Travaux
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES - RELATIONS SOCIALES
18, rue de Dunkerque
75010 PARIS

Saint-Denis, le 05 décembre 2017.

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Directeur,

Conformément à l'article L. 2512-2 du code du travail, nous vous déposons un préavis de grève pour la période

Du jeudi 14 décembre 2017 à 8H00 jusqu'au mercredi 14 février 2018 à 23H59

Ce préavis couvre l'ensemble du personnel des Infrapôles, Infralog, EIV, ASTI, ESTI du périmètre Maintenance Travaux de SNCF RESEAU, de tous grades et toutes fonctions, ainsi que les agents susceptibles de les remplacer.

Ce préavis fait suite à notre DCI déposée le 22 novembre 2017. Il est motivé par :

- **L'impact sur la sécurité du nouveau texte réglementaire MT 40014,**
- **Les risques liés au travail à agent seul.**

Dans l'attente d'être reçus, nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de nos salutations syndicalistes.

La Fédération SUD-Rail